



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 57168

## Texte de la question

M. Jacques Bompard appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur l'évolution de l'emploi à domicile. Comme cela avait été annoncé en 2012, la diminution de déduction fiscale pour les employés à domicile a des répercussions sur le nombre de ménages employant un salarié : celui-ci est passé sous la barre symbolique des 2 millions d'employeurs (soit une baisse de 72 000 pour l'année 2013). Alors que le nombre d'heures déclarées avait déjà diminué de 4,4 % en 2012, il a chuté de 6,1 % en 2013. 80 000 emplois ont ainsi été détruits au sein des entreprises des entreprises à la personne. Le matraquage fiscal a des conséquences sur l'emploi et favorise le travail au noir. Jamais depuis 2004, l'activité des assistantes maternelles n'avait diminué, c'est aujourd'hui chose faite. Ces chiffres alarmants le poussent à l'interroger pour savoir quand le Gouvernement encouragera enfin l'emploi par des mesures incitatives.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57168

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [10 juin 2014](#), page 4674

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)